

—

# LES CONSÉQUENCES DE NOS INCONSÉQUENCES

MARCHÉ DE LA TRADUCTION  
ET MARCHÉ DES FORMATIONS EN  
TRADUCTION

— ISABELLE AUDINOT  
ET NICOLAS FROELIGER

— — —

—

**N**ous entendons, par cet article, formuler une évidence pas si évidente : à l'heure de la formation tout au long de la vie, à l'heure où tant de masters sont estampillés « professionnels », il est du devoir de l'université de se préoccuper des conséquences qu'ont ses décisions sur le marché de la traduction, comme il est du devoir des professionnels de s'intéresser à l'amont de leur activité. C'est la raison pour laquelle nous avons initialement souhaité rédiger cette contribution à quatre mains et deux voix : celles d'un ancien traducteur devenu universitaire et celle d'une spécialiste de la traduction audiovisuelle et cofondatrice de l'ATAA (Association des traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel). Sachant, en effet, que le marché de la traduction se subdivise en une multitude de segments, nous avons choisi d'étayer notre argumentation par l'étude de ce sous-domaine, qui nous paraît exemplaire. Il s'agissait donc de déterminer comment ont évolué, depuis une vingtaine d'années, l'offre de formations et le marché dans ce secteur, de nous interroger sur les possibilités d'extrapoler les enseignements qui en découlent à l'ensemble du secteur de la traduction et de tenter d'en dégager les conséquences et possibilités d'action de la part des différents acteurs considérés. Dans la présente version, ces développements audiovisuels ont disparu, ce qui n'ôte rien à leur exemplarité ni à nos inquiétudes. Notre réflexion s'est également nourrie des discussions longues, approfondies et finalement infructueuses que nous avons eues, ensemble et séparément, lorsque certains de nos collègues ont envisagé la création d'une nouvelle formation en traduction audiovisuelle (là encore) en région parisienne.

### I. Légitimité de notre démarche

Posons, pour commencer, que notre démarche n'est pas universellement considérée comme légitime. En effet, pour beaucoup de nos confrères

enseignants et chercheurs – honorables –, la question du lien entre formation (y compris professionnelle) et conditions économiques d'exercice n'a même pas à être posée : dépositaire du savoir et creuset d'une réflexion sans entraves, l'université doit se tenir à distance de tout ce qui a trait à la sphère économique et les universitaires doivent rester libres d'agir au seul service de la science.

Dans cette optique, emprunter les outils intellectuels qui permettent de penser la relation marchande pour les appliquer à une réflexion académique, c'est rendre les armes à la logique générale de marchandisation qui progresse, année après année, dans la société. De ce point de vue, offre et demande, concurrence, adéquation au réel, innovation, regroupements, disparition sont autant de termes qui n'ont aucunement leur place dans une réflexion traductologique et universitaire, et il importe de défendre tout ce qui peut échapper à cette tendance.

Nous pensons exactement le contraire. Nous pensons que cette posture théorique – séduisante – aboutit à l'effet inverse de celui recherché, c'est-à-dire à renforcer ce qu'elle se refuse à considérer : l'emprise d'une certaine forme de domination économique au débouché de nos formations. Nous pensons que cette réflexion – qui d'ailleurs n'en est pas toujours une et se réduit souvent à la répétition de slogans – est trop englobante pour être opératoire dans le domaine qui nous intéresse. En effet,

— elle plaque sur les formations professionnelles des *a priori* historiquement connotés distinguant ce qui est noble (typiquement, la recherche) de ce qui est vil (tout ce qui est appliqué et débouche sur une vie professionnelle hors des murs de l'institution) ;

— elle fait en revanche l'impasse sur ce qu'est, profondément, un marché, à savoir le lieu – conflictuel – d'une rencontre souvent inégale entre des acteurs aux intérêts économiques divergents quoique complémentaires : offre/demande, capital/travail, entreprises/salariés ou indépendants ;

— elle affecte en même temps d'ignorer qu'il existe bel et bien une concurrence de fait entre formations, entre universités : quelle institution n'a pas le souci d'attirer ou de conserver les étudiants et les enseignants les plus prometteurs, à l'heure en outre où le monde savant ne bruit que d'évaluation et de classement ?

Précisons néanmoins que ce n'est pas sur ce troisième constat que nous entendons polémique, notamment parce que nous n'avons guère de prise sur ses conséquences. Il nous paraît en revanche possible de proposer un positionnement face aux deux premières impasses que nous venons de citer. C'est ce que nous avons initialement fait en analysant le rapport problématique entre formations et vie professionnelle dans l'audiovisuel depuis une

vingtaine d'années. Avec une constatation sans équivoque: sur cette période, le nombre de diplômés et de formations s'est considérablement accru, tandis que les conditions de travail et la rémunération se sont dégradées dans des proportions inquiétantes.

## II. Que faire ?

Une première question se pose à la lumière de l'exposé de ces évolutions : qui gagne, et qui perd ?

Les perdants : ce sont une grande partie des nouveaux diplômés, qui ne trouvent pas de débouchés à l'issue d'une formation pourtant qualifiée de *professionnelle*, mais aussi l'ensemble des professionnels, justement, qui voient leur position fragilisée par l'afflux d'une main-d'œuvre abondante et déclassée, et, à plus long terme, les formations qui se contentent d'imiter des cursus déjà proposés ailleurs, ce qui les empêche d'acquérir un avantage concurrentiel sur celles déjà établies – et n'est pas très bon non plus pour leurs universités de tutelle... La voilà, l'université à deux vitesses – et elle est notre œuvre collective !

Les gagnants : ce sont les employeurs et donneurs d'ouvrage, qui bénéficient d'une force de travail la plupart du temps bien formée, et en tout cas pléthorique, ce qui permet de faire baisser le prix des services et le montant des rémunérations, contribuant ainsi à la prolétarianisation de la profession.

Cette évolution est évidente dans l'audiovisuel. Peut-on, pour autant, l'extrapoler à l'ensemble des métiers de la traduction ? Notre réponse est clairement affirmative, même s'il faut rappeler que de multiples facteurs rendent ici les affirmations chiffrées délicates en ce qui concerne l'aval des formations. En effet, la traduction est aujourd'hui éclatée en tant de segments, de métiers et de statuts que les généralisations sont hasardeuses. Ajoutons que la mondialisation se fait sentir aussi dans notre domaine, même si le facteur local garde un rôle. On ne dispose donc que d'indicateurs partiels, même si la nécessité d'obtenir une vue d'ensemble chiffrée est ressentie de façon croissante. En témoignent, lors du colloque organisé à Nanterre en octobre 2008, les contributions de Vanessa Leclercq pour le marché britannique et Susan Pickford pour la traduction d'édition. Il faut également saluer la parution, en 2008, de l'ouvrage dirigé par Gisèle Sapiro, là aussi sur le marché de l'édition. En traduction pragmatique, qui représente la plus grande partie de la profession, mais dont l'appréhension statistique pose des problèmes méthodologiques nettement plus ardues, citons deux études prometteuses : l'enquête annuelle de la SFT réalisée auprès des 900 membres de cette association et celle menée par l'agence de traduction Trad'Online en 2008 (voir références bibliographiques). Il nous semble en tout cas éminemment souhaitable de creuser et de croiser les recherches allant dans ce sens.

Si, toutefois, l'on inclut à ce tableau l'évolution de l'offre de formations, une tendance générale se dessine en tout cas avec netteté : il y avait 10 formations de traduction pragmatique en France en 2002, avant la réforme LMD, il en existe 26 en 2008 (et même 46, si l'on inclut les métiers voisins tels que la rédaction technique). Précisons que ces chiffres n'englobent pas les formations en traduction littéraire... Sur la même période, l'activité économique à laquelle préparent ces formations a certes progressé, mais qui irait prétendre qu'elle a été multipliée par 2,5, voire par 4 ? Corollaire, nous fabriquons des chômeurs et nous faussons les équilibres existants : le problème n'est donc pas seulement qualitatif, comme le laissent entendre certaines des contributions à cet ouvrage, mais aussi bêtement quantitatif. Nous avons laissé s'enclencher ce que l'on appelle une crise de la surproduction, non seulement dans le secteur audiovisuel, mais aussi dans l'ensemble de la profession, avec les mêmes gagnants et les mêmes perdants. Est-ce là ce que nous voulons ? Nous espérons bien que non, mais nous – responsables de formations, UFR, universités, ministère de l'Enseignement supérieur – avons laissé se mettre en place un tel système.

Il n'y a pas lieu, pour autant, de nous résigner. Il faut au contraire reprendre la question du rapport entre formations professionnelles et professions tout court avec une ouverture de focale aussi grande que possible, ce qui aboutit, finalement, à poser trois questions :

À quoi servons-nous, et au service de qui sommes-nous : nous-mêmes, nos formations, les entreprises, le marché (ce qui n'est pas la même chose), ou l'intérêt général ?

L'employabilité des étudiants doit-elle être un critère pour l'ouverture ou la pérennité d'une formation professionnalisante, ou bien la mission de l'université est-elle au contraire de faire abstraction de cet aspect ?

Une formation soucieuse de ses débouchés est-elle en mesure de résister aux pressions de l'entreprise (concept au demeurant pluriel, qu'il est hasardeux de vouloir universaliser) et du court terme ; quel doit être son rapport aux agents économiques et comment peut-elle anticiper les évolutions qui affectent les métiers auxquels elle prépare ?

Ces questions sont légitimes. Il faut les poser sans tabous ni totems. Or, ce qui nous frappe, c'est la difficulté à organiser un débat contradictoire à leur sujet. C'est la raison pour laquelle nous serions très heureux que nos confrères en désaccord avec nous viennent nous porter la contradiction de manière argumentée. À ce stade, en tout cas, notre réponse est nette : il faut nous interroger sur les moyens de rectifier la tendance que nous avons laissée s'installer, c'est-à-dire sur notre utilité sociale, ce qui suppose une politique d'ensemble et doit être réalisé en concertation avec les professionnels.

Il existe en effet deux modèles urbanistiques d'université. D'un côté, on trouve l'université hors les murs, formant, quel que soit son lieu d'implantation, un bloc à l'écart de la cité, et dont l'extraterritorialité est attestée par la présence de frontons élevés et le petit nombre des accès avec parfois, comme à Jussieu, des douves en prime. De l'autre, nous avons l'université dans la ville, dont l'exemple le plus ancien et le plus abouti est sans doute celui de Bologne : imbrication complète des activités productrices de savoir et du tissu urbain. Cette dichotomie représente bien le problème auquel nous sommes confrontés, et les plus attentifs de nos lecteurs auront sans doute perçu que notre préférence va au second modèle. Nous pensons en effet qu'il est souhaitable d'introduire une circulation régulée, un commerce, pour reprendre l'intitulé de cet ouvrage, dans lequel l'université accompagne les professionnels, sur l'ensemble de leur parcours, et non plus dans leur seule formation initiale, tout en assurant une veille qui lui permette de percevoir les évolutions prometteuses.

Cela implique tout d'abord une réflexion sur le rôle de la formation continue, qui peine à exister pleinement parce qu'elle est encore avant tout pensée comme un moyen de rapporter de l'argent aux UFR, et trop peu dans son lien nécessaire avec la formation initiale. Les métiers évoluent : il faut nous donner et donner aux professionnels la possibilité d'évoluer avec, ce qui veut dire, pour ces derniers, notamment avoir la possibilité de retourner se former sur les bancs de l'université. En effet, étudiants, professionnels, enseignants, chercheurs sont encore perçus aujourd'hui comme relevant de catégories séparées et ontologiquement différentes, alors qu'il s'agit de plus en plus souvent des mêmes individus à différentes étapes de leur parcours. Bref, il faut moins de murs et plus de passerelles.

Cela implique ensuite d'amplifier le rôle de la recherche. Car elle seule est à même d'articuler les problématiques sur la durée et de fournir des arguments intellectuels qui permettent un dialogue de haut niveau avec les représentants du monde professionnel. En effet, si les métiers auxquels nous préparons peuvent encore, à l'avenir, être rangés sous l'appellation de *traduction*, alors il faut arriver à démontrer que les paradigmes de la traductologie – ou en tout cas certains d'entre eux – permettent d'ouvrir à ces métiers et de les faire progresser. Nous serions donc tentés d'inverser une des phrases prononcées lors du colloque qui a servi de support à cet article. Il a été dit : « Il faut mettre les problématiques de l'interculturel au cœur des préoccupations traductologiques. » Pour nous, le vecteur doit aller dans le sens inverse ; ce sont les démarches traductologiques qui peuvent nous permettre d'approfondir les problématiques de l'interculturel. Nous y voyons un des enjeux de la recherche dans notre domaine. Nous plaidons donc résolument pour une recherche appliquée, et qui se saisisse de cet enjeu majeur. Précisons enfin que ces réflexions sur le positionnement des formations ne sont en aucun cas une invitation à aligner le fonctionnement de l'université sur les critères du monde professionnel. Celle-ci doit au contraire être pleinement elle-même – et fière de ce qu'elle fait – pour qu'un échange véritable

ait lieu. Un échange – on peut aussi parler de confrontation – entre égaux, dans lequel chacun est conscient de ses valeurs et de ses principes. Car si l'institution est honteuse ou repliée sur elle-même, elle a d'emblée perdu la bataille.

L'ouverture d'un tel chantier nous paraît une condition *sine qua non* à la survie d'un aussi grand nombre de formations. Deux autres options sont envisageables : soit une paupérisation accrue des traducteurs professionnels, soit la disparition – ou la fusion – d'une partie des formations existantes. Mais nous préférons parier sur l'optimisme. Pourquoi ? Parce que nous sommes nous-mêmes traducteurs. Et de même que la traduction audiovisuelle nous semble fournir un modèle généralisable, *mutatis mutandis*, à l'ensemble de nos métiers, nous pensons que la traduction elle-même, par les outils intellectuels qu'elle mobilise, permet de structurer cette réflexion. En effet, non seulement elle est faite de conceptualisation, mais elle suppose la différence, la confrontation avec l'étranger et la recherche d'un dialogue sur des bases qui sont à construire ensemble dans l'espace démocratique que constitue la langue.

### Bibliographie

ATLF (Association des traducteurs littéraires de France) et SFT (Société française des traducteurs), « Traduction automatique au ministère de la Culture » :

<http://www.atlf.org/Traduction-automatique-au.html>

LECLERCQ, Vanessa, « La traduction : un enjeu majeur pour les entreprises britanniques au XXI<sup>e</sup> siècle ? », dans les actes du colloque *Commerce et traductions*, Université Paris 10, Nanterre, 2009.

*Le Monde*, 16 octobre 2008, « En France, le marché du DVD continue sa dégringolade » :

[http://www.lemonde.fr/technologies/article/2008/10/16/en-france-le-marche-du-dvd-continue-sa-degringolade\\_1107704\\_651865.html](http://www.lemonde.fr/technologies/article/2008/10/16/en-france-le-marche-du-dvd-continue-sa-degringolade_1107704_651865.html)

« Observatoire des formations aux métiers de la traduction-localisation et de la communication multilingue et multimedia » (2008), *Répertoire des formations*, [http://www.profession-traducteur.net/etudiant/Accueil\\_principal.htm](http://www.profession-traducteur.net/etudiant/Accueil_principal.htm)

PICKFORD, Susan, « La traduction littéraire en Europe : une pratique professionnelle », dans les actes du colloque *Commerce et traductions*, Université Paris 10, Nanterre, 2009.

SFT (Société française des traducteurs), *Chiffres clefs de la traduction – panorama de la traduction professionnelle*, 2008

[http://www.sft.fr/page.php?P=fo/public/menu/gestion\\_front/index&id=144](http://www.sft.fr/page.php?P=fo/public/menu/gestion_front/index&id=144)

TRAD'ONLINE, Filière française de la traduction, Enquête auprès des traducteurs indépendants, Résultats (2008). Disponible à l'adresse :

<http://www.tradonline.fr/surveys/resultats-enquete-et-synthese-traducteurs-TradOnline-KDZID.pdf>

Gisèle SAPIRO (sous la direction de), *Translatio – Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS Éditions, 2008.

Remerciements chaleureux à Gaëlle Many, Serge Buj et Sylvestre Meininger pour leurs commentaires et suggestions.

Nicolas Froeliger est traducteur et enseigne au master professionnel ILTS, EA 3697, Université Paris Diderot ([nf@eila.univ-paris-diderot.fr](mailto:nf@eila.univ-paris-diderot.fr)),  
Isabelle Audinot est traductrice et membre fondatrice de l'ATAA ([i.audinot@free.fr](mailto:i.audinot@free.fr))